



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

créations d'emploi

Question au Gouvernement n° 80

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, trois millions de chômeurs en France, c'est un million de plus qu'en 2007 ; trois millions de chômeurs, c'est le résultat de cinq années de passivité coupable (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*), durant lesquelles vos prédécesseurs n'ont pas su prendre la mesure de la crise. Et quand ils ont agi, ce fut, sans faire de jeu de mots, à contre-emploi, subventionnant à crédit pour plusieurs milliards des heures supplémentaires, ce qui a privé d'emploi, comme un rapport parlementaire l'a montré, des dizaines de milliers de nos concitoyens. (*" Eh oui ! " sur de nombreux bancs du groupe SRC. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Les Français, monsieur le Premier ministre, vous ont confié le redressement de la France. Nous avons la responsabilité de réussir là où la majorité précédente a lamentablement échoué, c'est-à-dire sur le front de l'emploi. Le redressement commence par là.

Depuis les tout premiers jours, votre gouvernement a pris les mesures d'urgence qu'il fallait. En moins de quatre mois, vous avez dessiné une stratégie globale de lutte contre le chômage : le texte sur les emplois d'avenir, qui a déjà commencé à être débattu dans notre assemblée, le contrat de génération, mais aussi la négociation avec les partenaires sociaux. Cela contraste avec le passé : personne ici ne peut avoir le moindre souvenir d'un dispositif proposé par l'ancienne majorité pour essayer d'endiguer le chômage dans notre pays.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Nous savons que l'oeuvre de redressement est difficile, mais je vous demande de nous confirmer, suite à l'intervention du Président de la République, que malgré la dureté de la crise, ce sera l'emploi, l'emploi et toujours l'emploi que nous mettrons au coeur de nos priorités ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le président du groupe socialiste, le Gouvernement partage évidemment votre détermination, exprimée au nom des députés socialistes. Il la partage avec ardeur (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) tant est forte l'attente de nos concitoyens, aujourd'hui angoissés. Je pense aux jeunes, aux femmes, aux chômeurs de longue durée, qui voient leur situation se dégrader.

J'ai répondu au président Borloo en soulignant la nécessité de la compétitivité et du soutien à la croissance parce que c'est évidemment dans les entreprises et par l'action dans le secteur privé que nous pourrions relever durablement le défi du chômage, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle européenne et aussi mondiale. Tout doit être entrepris pour la croissance. La conférence environnementale qui va se réunir vendredi et samedi prochains évoquera aussi ce que la croissance verte peut apporter à l'économie et à la création d'emplois.

Tous ces chantiers, toutes ces réformes de structures, nous les engageons : telle est la politique du redressement. Mais, vous avez raison, il y a urgence. On ne va pas attendre, comme c'était souvent le cas de nos prédécesseurs, en disant qu'on verra bien car la croissance dépend des entreprises. Nous voulons agir tout de suite.

Dès l'été dernier, la majorité a corrigé le budget précédent par la loi de finances rectificative que vous avez votée, et qui prévoit 80 000 emplois aidés supplémentaires, soit 400 000 en année pleine. Nous avons aussi

renforcé Pôle emploi, avec 2 000 postes supplémentaires pour l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi dans leur parcours de réinsertion. Et puis il y a ce qui est votre ordre du jour, ce que dès seize heures votre assemblée va commencer à examiner en séance publique et que je vous invite à voter, mesdames, messieurs les députés, dans les meilleurs délais, ainsi que vos collègues sénateurs, pour que l'on puisse signer les premiers contrats d'avenir dans les prochaines semaines.

M. Michel Herbillon. Les contrats sans avenir !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Les jeunes attendent en effet les emplois d'avenir, dont Michel Sapin parlera tout au long de ce débat, mais aussi la formation professionnelle. Pour répondre à cette dernière attente, le Président de la république et moi-même nous soulignerons demain combien nous avons besoin de l'engagement des collectivités territoriales - régions, départements, agglomérations, communes -, du monde de l'éducation populaire, de tous ceux qui veulent jouer le jeu, c'est-à-dire répondre à la jeunesse. Nous mettrons les outils et les moyens à leur disposition pour qu'ils puissent répondre dans l'urgence à l'angoisse et à l'attente des jeunes.

Enfin, il y a les contrats de génération. Ils font l'objet d'une négociation. La lettre a été envoyée par Michel Sapin aux négociateurs, patronat et syndicats. Ils savent qu'il y a urgence, ils sont d'accord sur l'objectif. Une fois les modalités arrêtées, le Parlement sera saisi d'un nouveau projet de loi : les contrats de génération, avec comme objectif 500 000 personnes maintenues dans l'emploi et 500 000 recrutements de jeunes en CDI et non en emploi précaire. Là encore nous agissons dans l'urgence.

Par ailleurs, j'ai évoqué tout à l'heure la négociation avec les partenaires sociaux sur les parcours professionnels. C'est aussi une action en faveur de la croissance et de la compétitivité.

Oui, le Gouvernement est engagé à fond. Il l'est avec vous et vos collègues parce que nous, nous avons une responsabilité : ne jamais renoncer. L'emploi, rien que l'emploi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 80

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 septembre 2012](#)